

Soins en équipe en dermatologie : approche fondée sur des principes

À l'heure où ils sont confrontés à une pénurie nationale de dermatologues, les systèmes de santé canadiens doivent se tourner vers des solutions innovantes pour répondre aux besoins croissants de soins dermatologiques. Les modèles de soins en équipe se sont imposés comme une approche prometteuse pour faciliter l'accès des patients aux soins et améliorer l'efficacité des cabinets. Bien qu'il n'existe pas de modèle unique et standardisé de cette pratique, une approche fondée sur des principes peut guider les dermatologues dans la mise en œuvre de ce cadre de collaboration.

L'Association canadienne de dermatologie a élaboré ce document, qui présente les principes fondamentaux qui favorisent l'efficacité des soins en équipe. Il peut servir de guide pratique aux dermatologues qui souhaitent créer un modèle adapté à leur cabinet et aux besoins de leur communauté. Les informations qui y sont présentées s'appuient sur les enseignements tirés de modèles de soins dermatologiques en équipe existants et efficaces et offrent une base à l'innovation et à l'excellence dans les soins aux patients.

Principes à suivre avant la mise en œuvre

- ❑ **Définir sa raison d'être** : Exprimez clairement vos objectifs pour la mise en place d'un modèle de soins en équipe au sein de votre cabinet. Cela peut inclure la réduction des temps d'attente des patients, l'allègement de la charge administrative, l'amélioration des résultats des patients, etc. Il est important de poser ces bases afin d'avoir à l'esprit un cap clair pour vous guider dans cette démarche et pour mesurer votre réussite.
- ❑ **Évaluer ses besoins** : Passez en revue le fonctionnement actuel de votre cabinet et identifiez les domaines dans lesquels un membre de l'équipe pourrait apporter une valeur ajoutée. Par exemple, les rendez-vous de suivi pour les soins des plaies ou le retrait des points de suture pourraient-ils être assurés par un·e infirmier·ère? Les communications avec les patients pourraient-elles être soutenues par un·e assistant·e administratif·ve?
- ❑ **Explorer les possibilités d'aide financière** : Renseignez-vous sur les possibilités d'aide financière, comme les subventions gouvernementales ou les programmes provinciaux, susceptibles de soutenir un investissement initial dans du nouveau personnel ou une nouvelle infrastructure.

Collaboration

- ❑ **Un leadership fort** : Le leadership des dermatologues est essentiel. En tant que chefs d'équipe, ils doivent superviser les soins, établir les protocoles et susciter la confiance des membres de leur équipe dans leurs compétences. Leur soutien est un facteur clé pour permettre aux autres membres du personnel d'exercer au plus haut niveau de leurs compétences.
- ❑ **Définir les rôles et les responsabilités** : Veillez à ce que tous les membres de l'équipe aient la même compréhension de leurs rôles, responsabilités et champs d'activité respectifs. Cela est essentiel pour faire en sorte que les tâches soient affectées de manière adéquate, en particulier lorsque la consultation interprofessionnelle est requise. Dans certains contextes, les lignes directrices à cet égard pourraient être plus précises que dans d'autres. En milieu hospitalier ou universitaire notamment, elles dictent souvent ce que peut faire ou non le personnel, par exemple les infirmières, ce qui peut limiter la portée de leur travail.
- ❑ **Communication efficace** : Favorisez des canaux de communication ouverts, respectueux et uniformes au sein de l'équipe. Les réunions d'équipe et discussions de cas périodiques facilitent l'échange d'informations et permettent de maintenir une bonne coordination et d'anticiper les problèmes.

Approche centrée sur le patient

- ❑ **Des soins en temps utile et adaptés** : Veillez à ce que les patients reçoivent le niveau de soins approprié en temps utile. Le fait de confier les cas peu urgents à d'autres prestataires permet aux dermatologues de se concentrer sur les pathologies plus complexes. Il est toutefois essentiel que tous les membres de l'équipe sachent reconnaître quand le niveau de soins requis dépasse leur champ de compétence et qu'ils fassent alors appel à l'expertise du ou de la dermatologue.

Efficacité

- ❑ **Établir un système d'orientation** : Veillez à ce qu'il y ait des directives claires indiquant quand un membre de l'équipe doit consulter un dermatologue ou lui transmettre un cas.
- ❑ **Optimiser les flux de travail** : Déléguez certaines tâches comme l'accueil des patients, les soins des plaies ou la gestion des médicaments à d'autres professionnels de santé, afin que vous puissiez, en tant que dermatologue, exercer votre profession au plus haut niveau de vos compétences.
- ❑ **Exploiter les technologies disponibles** : Utilisez les dossiers médicaux électroniques partagés, les systèmes de gestion des tâches et autres outils pour faciliter l'échange fluide des informations et la coordination des soins au sein de l'équipe.

Adaptabilité

- ❑ **Adapter la composition de l'équipe** : La composition de l'équipe doit être adaptée aux besoins particuliers de la population de patients desservie et aux objectifs du cabinet.
- ❑ **Apprentissage continu** : Un solide engagement envers la formation continue et le développement professionnel fera en sorte que l'équipe reste au fait des dernières avancées en dermatologie et continue d'améliorer ses compétences. Favorisez le développement professionnel continu. Cela peut se faire par des discussions de cas périodiques, un club d'analyse des articles de revues ou un soutien à la participation à des conférences et à des ateliers.
- ❑ **Mesurer les résultats** : Évaluez régulièrement l'impact du modèle à l'aide d'indicateurs tels que le temps d'attente des patients, la charge de travail des dermatologues et la satisfaction des patients.